

BARCELONE – GAC : Pistes de travail 1 à 4 sur les nouveaux gTLD

Dimanche 21 octobre 2018 – 09h30 à 10h15 CEST

ICANN63 | Barcelone, Espagne

MANAL ISMAIL : ... sur l’avis préalable du GAC.

Et ceci dit, je passe la parole à Tom.

TOM DALE : Merci Manal. Bonjour à tous. Le GAC a aujourd’hui deux séances pour aborder la question de ce qui a été fait en matière de politiques pour les nouveaux gTLD. Dans cette séance, nous allons parler du groupe de travail pour ce PDP qui est chargé de voir les pistes de travail 1 à 4. Nous allons voir ces questions.

Aujourd’hui, il y aura aussi une séance pour traiter les noms géographiques. Il s’agit de la piste de travail numéro 5. Et en ce moment, cette piste de travail est abordée séparément mais elle fait partie de tout le processus d’élaboration de politiques de ce groupe de travail. Nous allons donc aborder toutes les questions sauf les noms géographiques. On a distribué un document qui a pas mal d’informations. Nous l’avons partagé après la réunion de Panama et vous aurez noté qu’il y a quelque chose d’important pour ce qui est de la politique publique.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Avant de passer la parole à Jeff Neuman, un des coprésidents de ce groupe de travail pour ce PDP, je voudrais dire qu'en premier lieu, comme Manal l'a bien dit, le GAC a présenté des commentaires au cours de la période de consultation publique sur le rapport initial publié par le groupe de travail pour ce PDP sur les pistes de travail 1 à 4. On a reçu quelques commentaires de certains membres du GAC et aussi des commentaires du groupe de travail du GAC sur la sécurité publique. Tout ceci a été inclus dans le document d'informations que nous avons partagé avec vous.

Il y a 13 questions qui ont été abordées et il y en a qui sont liées aux commentaires et aux avis préalables du GAC et ces questions ont trait notamment aux nouvelles libérations ou délégations de nouveaux gTLD et aussi les différents types de gTLD, les questions d'intérêt public à l'échelle mondiale. Le GAC veut travailler en faveur de la liberté d'expression pour favoriser les candidats des régions faiblement desservies. On a travaillé sur les enchères de certains noms et de certaines chaînes de caractères de noms réservés, on a travaillé sur les noms génériques et aussi sur la similitude entre singulier et pluriel, la confusion entre certains noms, le rôle du GAC y compris les alertes précoces et aussi, d'autres objections qui ont été présentées au préalable par le GAC au cours du processus de présentation de candidatures et pour finir, les candidatures communautaires.

Lors des dernières semaines, le GAC a travaillé sur une réponse préliminaire sur le rapport de la révision de la CCT, le rapport publié par l'ICANN et ce rapport est également disponible pour consultation publique. Et la révision a été effectuée par l'ICANN conformément à

ses statuts constitutifs. Et puis il y a le PDP de la GNSO qui est un peu lié à tout cela. Je m'excuse de parler dans le jargon de l'ICANN mais c'est une question importante. Le GAC n'a pas encore analysé en détail le rapport de la révision de la concurrence, la confiance et les choix du consommateur.

Finalement, nous devons penser aujourd'hui encore une fois parce que nous l'avons déjà fait, il faut donc voir comment participer à cette tâche et voir quelle est la réponse du GAC aux coprésidents du groupe pour avoir un agent de liaison pendant cette étape de travail. Le GAC doit encore considérer toutes ces questions-là. On n'a pas de proposition concrète pour couvrir ce rôle d'agent de liaison.

Voilà donc ce que l'on a pour l'instant. Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci Tom. Voilà donc la situation actuelle. Le rapport initial a déjà été publié et je répète, le GAC a envoyé ses commentaires préliminaires. Je crois que l'on a reçu un grand nombre de questions sur le rapport alors ce sera plutôt une étape de consultation. Si vous avez des questions spécifiques à poser à Jeff ou si Jeff, vous avez des questions pour nous tous, on va le traiter au fur et à mesure. Nous voulons aussi voir comment les différentes pistes de travail... On a les pistes 1 à 4 et la piste 5 des noms géographiques, la révision de la CCT avec son rapport qui a été publié. Ce serait bien de savoir quel sera le cours d'action.

JEFF NEUMAN :

Merci. Je m'appelle Jeff Neuman, un des deux coprésidents du groupe de travail sur le PDP pour des procédures pour des séries ultérieures pour des nouveaux gTLD. Si Cheryl Langdon-Orr se trouve dans la salle et si elle n'est pas là, elle est peut-être dans une autre réunion de l'ALAC qui coïncide avec cette séance. Bien. Je vais parler au nom de Cheryl et de moi-même.

Je vais vous mettre au courant de la situation actuelle et comme Manal l'a dit, les plans prévus pour avancer avec notre activité. Comme on l'a déjà dit, on a publié le rapport initial en juillet et la période de consultation publique a été clôturée vers la fin septembre. Nous avons reçu environ 70 commentaires. C'est un grand nombre de commentaires pour ce type de processus mais la grande différence entre les commentaires reçus pour ce PDP comparés avec d'autres, c'est que tous les commentaires sont vraiment longs et détaillés, même ceux présentés par le GAC. Il ne s'agit donc pas du nombre de commentaires reçus mais aussi de la qualité et de l'exhaustivité des commentaires reçus. Nous tenons donc à remercier pour tous les commentaires.

Très prochainement, comme vous le savez, nous avons cette terminologie, pistes de travail 1 à 4, piste de travail 5... Maintenant, on a changé ceci, tout au moins pour les pistes de travail 1 à 4. On a créé trois sous-groupes pour réviser les commentaires.

Le sous-groupe A est chargé des commentaires liés aux questions de prévisibilité, les questions de fond, les fondements, s'il devrait y avoir des nouveaux gTLD, aussi tous les processus préalables à la

présentation de candidatures, c'est-à-dire la diffusion, l'information, le soutien aux candidats. Tout cela appartient au groupe A.

Le groupe B sera chargé de voir les commentaires sur la présentation des candidatures aux nouveaux gTLD, l'évaluation de ces candidatures. Il va aussi analyser les contrats pour les candidatures qui passent à des étapes ultérieures.

Et finalement, le groupe C sera chargé de tout ce qui se passe après l'évaluation de la candidature, c'est-à-dire la présentation d'objections, des conflits, des disputes, l'interrelation entre les mécanismes de responsabilité, les processus des nouveaux gTLD.

Alors ces trois sous-groupes travailleront dans les prochains mois sur l'analyse des commentaires reçus pour voir quels sont les éléments et les recommandations avec lesquelles la communauté est d'accord et analyseront également quelles sont les recommandations qui méritent davantage de travail. Ils vont voir également quelles sont les recommandations où les questions qui doivent être adaptées ou ajustées pour parvenir à un accord. Tout cela, pour ce qui est de la révision du rapport initial.

En plus des commentaires sur le rapport initial, nous avons remarqué que certaines questions n'étaient pas bien abordées. Il fallait continuer à travailler sur ces questions. Alors pendant les derniers mois, lorsque chaque groupe travaillait sur les commentaires publics, on s'est rendu compte qu'il y avait cinq questions que nous voulions aborder. Et finalement, on a conclu que nous allons publier un rapport initial complémentaire sur ces cinq questions, à savoir le mécanisme

de dernier recours qui implique que s'il existe un conflit entre candidats pour une chaîne de gTLD, comme nous le savons et comme cela s'est passé en 2012, dans ce cas on passe à une enchère.

Vous avez présenté des commentaires sur les enchères menées par l'ICANN mais nous considérons qu'il faut rentrer dans le détail sur différentes options disponibles ou même penser à différents types d'enchères. Dans ce rapport complémentaire, nous allons aborder la question de ces options pour le mécanisme de dernier recours.

Deuxièmement, dans le guide de candidature aux nouveaux gTLD de 2012, on a indiqué qu'avant d'arriver à une enchère de l'ICANN, les candidats ou les partis devraient essayer de résoudre entre eux les conflits. Mais il n'y avait pas de disposition pour établir comment les partis pourraient résoudre leurs problèmes ou ce qu'ils pouvaient faire à cet égard.

Il y a eu certaines normes ayant un impact sur la manière de les résoudre. Et le guide disait qu'il fallait résoudre les problèmes pour son propre compte et que l'on ne pouvait pas changer la candidature ni la chaîne de caractères demandée. Par exemple, on a le TLD .sas et cela, je peux le dire parce que la personne qui représentait ce candidat a présenté la question de manière ouverte. Il y avait deux candidats pour .sas. D'une part, la compagnie aérienne et d'autre part une société américaine dénommée SAS également qui est dédié aux logiciels et à l'analyse de données. Les candidatures ont été présentées et lorsqu'on s'est rendu compte qu'ils demandaient la même chaîne, ils ont négocié, ils ont fait des accords privés qui sont

d'accord confidentiels. Et finalement, un des candidats, la ligne aérienne, a fini par retirer sa candidature et la société de logiciels a conservé sa candidature en cours. Alors il y a eu un accord entre les parties. Nous, on ne connaît pas les détails mais ils ont pu négocier une solution de manière privée.

Ces deux candidats n'ont pas pu choisir la possibilité de fusionner leur candidature pour avoir le même domaine de premier niveau .sas ; ce n'était pas une possibilité. Et les deux partis n'ont pas pu non plus dire : « Pourquoi la ligne aérienne ne conserve pas .sas air et la compagnie de logiciel présente sa candidature pour .sas logiciel ? » et tout cela s'est passé parce qu'on ne peut pas modifier les chaînes de caractères. Alors dans le rapport complémentaire, on va aborder la question ainsi que l'idée d'avoir des enchères privées.

Une des préoccupations présentées par plusieurs parties, y compris le Conseil d'Administration de l'ICANN sur le rapport initial, a été que dans la prochaine série, certains candidats pourraient demander des chaînes de caractères pour que leurs chaînes passent aux enchères et même gagner de l'argent dans des enchères privées, pas les enchères de l'ICANN. Dans ce cas, sans la participation de l'ICANN, la partie perdante reçoit un honoraire pour la candidature présentée par la partie gagnante de l'enchère. Alors il y a là un bénéfice économique assez important si on perd un conflit de chaîne de caractères. Alors il faut donc voir ou évaluer cette option et permettre de continuer ces enchères privées. On peut dire qu'on pourrait les interdire mais ce n'est pas dans l'intérêt public. Il y a beaucoup de discussions à cet égard.

Il y a trois questions qui sont importantes mais pas si controversées qui ont trait au détail des fonctions des commentaires publics et comment ces évaluations et ces objections ont un impact sur le processus des nouveaux gTLD, quels sont les changements que l'on peut faire aux candidatures aussi. Dans la section sur la résolution privée, nous avons parlé des changements à la chaîne de caractères mais comme cela prend beaucoup de temps, c'est-à-dire l'évaluation des candidatures et passer tout le processus... Du personnel clé de ces sociétés, du personnel de direction etc. ont quitté la société, ils ont changé de travail et il y a eu pas mal de changements que l'ICANN a dû aborder au cours de ce processus. Il faut donc penser à un processus formel pour savoir comment un candidat peut faire des changements, comme la communauté peut présenter des commentaires sur ces changements, quand il faut faire des commentaires ou quand il ne faut pas les faire, etc.

Et pour finir, il y a une question un peu plus difficile à aborder parce que cela n'a rien à voir avec la politique mais plutôt, c'est quelque chose de plus commercial, qui a un impact plus commercial parce que certains petits opérateurs de registre représentant des communautés plus petites ne voulaient pas avoir des TLD si grands, alors leur succès a été limité parce que le TLD était plus petit. Alors ils n'ont pas pu distribuer leurs domaines et par conséquent, il a été difficile de mener à bien les activités de marketing pour ces registres ainsi que la distribution. Il y a une possible option pour que l'ICANN ou la communauté puisse favoriser ces petits domaines de premier niveau.

C'est plus compliqué parce que cela n'a pas seulement trait à la politique mais au fonctionnement des opérations d'un registre.

Ce rapport complémentaire sera publié la semaine prochaine, après la fin de cette réunion de l'ICANN. Il y aura une période de six semaines pour présenter des commentaires sur ce document. Je sais que c'est une période très active et qu'il y aura pas mal de questions pour présenter des commentaires mais si vous pouviez tous présenter des commentaires, ce serait vraiment bien et nous en serions très reconnaissants. Nous savons que nous avons peu de temps. Il y a d'autres parties du document qui ont déjà été abordées dans vos commentaires préalables. De toute manière, si vous avez des commentaires supplémentaires à faire, que ce soit à titre individuel ou collectif, nous aimerions recevoir ces commentaires, en tenir compte au cours de cette étape.

Et pour finir, nous allons parler plus en détail de la piste de travail 5 cet après-midi. Mais ce groupe publiera un rapport initial vers la mi-novembre ou vers la fin novembre et la période de commentaires publics sera clôturée au début de l'année prochaine. Alors lorsque les commentaires seront reçus, peut-être qu'on pourra fusionner tout ce qui a été obtenu pour créer un rapport final intégré pour le deuxième trimestre de l'année civile. Pour la réunion de l'ICANN de juin au Maroc, nous espérons bien pouvoir avoir ce rapport final qui sera présenté au conseil d'administration et nous espérons bien que celui-ci pourra l'approuver et l'envoyer au Conseil d'Administration pour sa considération. Et comme pour tous les processus de la GNSO, le

Conseil d'Administration aura sa propre période de commentaires et par la suite, ce sera la période de mise en œuvre.

Vous avez également mentionné la question de l'équipe de révision de la concurrence, le choix et la confiance du consommateur. Vous avez mentionné ce rapport et certaines de ces recommandations ont trait à notre travail également. Comme le GAC l'a mentionné dans ses commentaires, notre groupe ne s'est pas occupé de voir les succès ou échecs des TLD mais nous faisons confiance à la tâche l'équipe de révision du CCT. Ils ont fait le rapport final, ils sont arrivés à certaines conclusions, nous allons les inclure dans notre travail une fois que le Conseil d'Administration les aura analysées et que tout cela soit approuvé. Par la suite, nous espérons bien que le Conseil d'Administration délivrera ceci à notre groupe pour les incorporer à nos propres conclusions ou bien que tout cela soit publié dans notre rapport final et indiquer qu'il faut continuer à travailler dans certains domaines d'action.

Excusez-moi de la longueur de mon petit discours mais je voulais partager avec vous le travail effectué, les délais, les dates. Et si tout se passe comme prévu, le travail de mise en œuvre commencerait au cours du troisième trimestre de la prochaine année civile, c'est-à-dire au cours de l'été à l'hémisphère nord, l'hiver à l'hémisphère sud. Cette tâche de mise en œuvre peut prendre un an alors on pense à 2020, 2021 pour le lancement.

Alors pour certains, ceci est très loin mais pour d'autres, c'est vraiment une date qui est très près. Mais si on analyse ceci en

perspective, on parle d'une décennie depuis le lancement de la dernière série jusqu'à la prochaine série.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup de cette présentation détaillée, merci de nous avoir partagé des exemples. J'ai quelques questions mais d'abord, je vais ouvrir le micro aux membres du GAC. Les Pays-Bas et ensuite l'Iran.

PAYS-BAS :

Merci Jeff de cette présentation. J'ai une question et je pense qu'il est intéressant de la soulever maintenant.

Vous avez présenté ce dont vous vous occupez mais j'aimerais savoir comment vous avez structuré ces questions dans votre rapport. Parce que je pense qu'il y a un certain nombre de dossiers mis à part les noms géographiques et je crois que chacun des thèmes devrait avoir son propre espace dans le rapport, que ce soit clairement identifié. Pour nous, depuis les principes opérationnels du GAC jusqu'aux dossiers que nous traitons aujourd'hui, je pense que ce serait très utile qu'il y ait un titre très clair par rapport aux différents sujets abordés. Nous avons parlé par exemple des sauvegardes et comment elles sont mises en place dans les contrats. Deuxièmement, il y a la question des nouvelles catégories. Je pense que le système d'alertes précoces, on y a travaillé beaucoup et mes collègues, je pense qu'ils se feront l'écho de ce que je viens de dire, à savoir que c'est un élément important de nos processus. Et troisième élément, les candidatures communautaires.

Je pense que nous sommes encore à temps de faire cette proposition pour que ces questions soient bien séparées dans votre rapport.

MANAL ISMAIL :

Merci les Pays-Bas. Jeff, vous voulez répondre à ce commentaire ? D'accord.

L'Iran, vous avez la parole.

IRAN :

Merci Manal, merci Jeff. Vous êtes l'architecte de ce processus auquel vous avez travaillé de manière dévouée pendant de nombreuses années. Je peux dire qu'il s'agit d'un processus complexe, très complexe à comprendre, complexe à analyser et complexe à réagir. Vous avez quatre pistes de travail, à l'exception de la piste 5 qui est un autre monstre en lui-même, un travail qui se fait toutes les semaines, une heure, une heure 45. Nous ne pouvons pas tout suivre.

Consultation publique, vous avez un rapport, c'est un pavé ; même une seule lecture est très difficile pour nous. Nous avons demandé à plusieurs reprises de nous faire parvenir un résumé exécutif, un résumé analytique où l'on puisse identifier quels sont les principaux points par rapport auxquels vous souhaitez obtenir des commentaires de notre part pour que nous puissions participer de manière plus significative.

J'ai dit à plusieurs reprises que le GAC peut être actif pendant les séances. Entre les séances, les membres du GAC ont d'autres

engagements mais nous nous réunissons lors des conférences de l'ICANN et nous devons savoir quels sont très clairement les domaines sur lesquels nous devons nous concentrer. Il y a bien entendu les enchères que l'on met de côté parce que c'est une question d'argent. Nous ne rentrons pas dans le détail de cette question mais il y a d'autres questions importantes comme celle des sauvegardes, les candidatures communautaires, etc. Donc nous souhaiterions que vous puissiez identifier de manière très claire quels sont les domaines par rapport auxquels vous souhaitez que nous fassions des commentaires. Et s'il y a des choses que j'oublie, dites-moi.

Combien de commentaires publics vous avez ? En général, il y a en a deux, parfois, il y en a trois. Et pour un rapport aussi important qui dure depuis longtemps, il est très difficile pour les pays, comme par exemple des pays de l'Afrique ou d'autres, de bien comprendre ce qui s'est passé pendant la première série et comment ils peuvent améliorer les choses pour mieux participer dans nos prochaines séries. Il s'est passé six ans, alors je vous prie de bien vouloir considérer cette demande.

Et d'autres part malheureusement, vous avez les pistes de travail et ensuite, des réunions générales. Mais dans ces réunions générales, nous n'avons pas pu faire des commentaires, on n'a pas pris des commentaires de d'autre part. Nous voulons voir comment les activités des pistes de travail sont reflétées. Et on nous a dit : « Si vous avez es commentaires, il faut les faire pendant la consultation publique. » Pourquoi ? Pourquoi n'ai-je pas l'opportunité de faire mes commentaires lors de la réunion générale alors que les sujets sont

discutés sur place ? Alors à quoi servent les réunions publiques autrement ? Pourquoi y a-t-il cette formalité selon laquelle on ne peut pas faire des commentaires pendant les réunions publiques ? À trois fois, j'ai demandé à faire des commentaires et trois fois, on m'a dit que je n'avais pas le droit de le faire, qu'il fallait le faire pendant la consultation publique. Je pense que c'est un manque d'efficacité. À 3:00 du matin en Europe vous avez les réunions et on doit seulement participer à la consultation publique et on ne peut pas faire des commentaires pendant les réunions publiques. S'il vous plaît, considérez cela. Permettez à ceux qui n'ont pas l'occasion de suivre les pistes de travail spécifiques, donnez-leur la possibilité des faire des commentaires pendant les réunions publiques. Vous voulez améliorer les choses ? C'est un manque d'efficacité cela.

MANAL ISMAIL :

Merci l'Iran.

JEFF NEUMAN :

Merci beaucoup Kavouss et merci les Pays-Bas de ces commentaires. Permettez-moi de répondre à vos questions.

Pour ce qui est du commentaire des Pays-Bas, nous n'avions pas l'intention de cacher quoi que ce soit. Nous allons améliorer notre travail pour nous assurer que les sujets soient mieux identifiés. Nous pouvons bien entendu faire cela et structurer notre rapport de manière plus simple pour que l'on puisse voir plus facilement les différents sujets. Vu la complexité du programme des nouveaux gTLD

et vu la manière dont ce processus a couvert les différents sujets, nous avons abordé les différents sujets et nous avons essayé de consacrer cinq ou six pages à chaque thème. Mais ici, si on a 40 sujets et qu'on doit consacrer cinq ou six pages à chaque sujet, on aboutit à des centaines de pages de document.

Nous avons ajouté une annexe où l'on a les recommandations et les questions par rapport auxquelles nous souhaitons avec des commentaires. Nous espérons que cela serait utile pour obtenir des commentaires mais nous allons revoir cette procédure pour la prochaine fois.

Et pour ce qui est des commentaires publics, nous avons eu trois consultations publiques. Nous en aurons une autre par rapport au rapport supplémentaire, donc il y aura une consultation supplémentaire. Cela fera un total de quatre. Et en fonction de notre révision – je ne sais pas quel en sera le résultat –, il pourrait y avoir d'autres consultations publiques par rapport à des domaines spécifiques. Bien entendu, nous allons toujours tenir au courant le GAC des consultations publiques qui pourraient être lancées au fur et à mesure.

Pour ce qui est des commentaires par rapport aux règles de participation aux différentes pistes de travail, nous avons eu des réunions en sous-équipes pour les différentes pistes de travail pendant un an et demi. Et donc ces pistes de travail ont fait l'objet de discussions approfondies au sein de ces sous-équipes. Ensuite, tout le monde a fait des restitutions pour combiner les différents résultats

des sous-équipes dans un rapport qui soit exhaustif. Donc vous avez pu considérer qu'on n'a pas pris les commentaires des gens des consultations publiques. Donc ce système que l'on a créé pour analyser les commentaires essaye de faire en sorte que l'on puisse analyser les commentaires, indiquer des tendances s'il y en a, par exemple si tout le monde est d'accord avec une recommandation en particulier, nous recommandons au groupe de considérer l'adoption de cette recommandation ou bien peut-être qu'il y a deux commentaires qui sont pour la recommandation et tout le reste est contre, alors à ce moment-là, on recommande de ne pas adopter la recommandation. Bref, chaque recommandation sera traitée par le groupe dans son ensemble et nous espérons que dans les appels qui vont être mis en place avec le groupe complet, d'autres commentaires seront acceptés.

Et nous encourageons, je sais que cela prend du temps comme Kavouss l'a bien dit, à participer à tous ces appels. Nous utilisons la liste de diffusion, nous acceptons des commentaires envoyés à la liste de diffusion. Donc si vous pouvez participer au sous-groupe, c'est très bien. Si vous ne pouvez pas, c'est bien aussi parce qu'à la fin du processus, tous les commentaires seront examinés par le groupe entier.

Et comme le secrétariat l'a dit, il y a un appel à des agents de liaison de chacun des groupes, y compris du GAC, non pas pour agir de manière formelle mais plutôt par exemple pour expliquer un commentaire qui a été fait par le GAC qui n'est pas bien compris ou pour qu'il y ait des feedback informels de la part du GAC par rapport à

une recommandation en particulier. Voilà, c'est plutôt pour un échange d'idées pour que cette personne qui agirait en tant que liaison informelle puisse tenir au courant le GAC du travail que fait le groupe de travail.

MANAL ISMAIL :

Très bien.

J'ai la Suisse et après la Belgique.

SUISSE :

Merci beaucoup Manal et bonjour Jeff. C'est toujours un plaisir de vous voir ici. Je vais être très bref.

Vous aurez vu qu'après le délai, le GAC a fait un commentaire qui comporte 13 points. Je pense qu'il est important d'insister sur le fait que ces points ne font pas l'objet d'une unanimité mais qu'ils ont fait l'objet d'un processus de consensus au sein du GAC. Il est très important de ne pas les considérer de manière quantitative mais plutôt comme un commentaire de la part de gouvernements. Je sais que vous le savez.

Je pense que cette possibilité d'avoir un agent de liaison, je ne peux pas moi-même personnellement le faire mais je pense que cette possibilité est intéressante car elle peut aider à mieux examiner le travail pour avoir ce feedback dont on a tant parlé dans d'autres réunions. Je pense que c'est une bonne idée.

Et finalement, je lance un appel à vous, à notre équipe dirigeant et au personnel du GAC. Assurez-vous que les séances du groupe PDP ne soient pas en conflit avec les réunions du GAC parce que c'est impossible de se retrouver à deux endroits en même temps. Bien entendu, la piste de travail numéro 5 est importante pour nous mais les autres pistes le sont aussi et si nous voulons participer, il ne faut pas que ces réunions aient lieu en même temps. Voilà mes commentaires, voilà ce que je voulais dire.

MANAL ISMAIL :

Merci Jorge.

J'ai la Belgique, EBU, l'Iran, le Canda et nous avons une minute. Essayons d'être efficaces. La Belgique s'il vous plaît.

BELGIQUE :

Très brièvement. Je vais parler en français.

Nous avons tous en tête les discussions difficiles qu'on a vues au moment du lancement de la précédente... des nouvelles attributions. Et donc le but ici, c'est vraiment d'éviter les situations conflictuelles qu'on a connues.

Donc directement, mes deux questions pour Jeff sont : est-ce qu'il y a des réflexions en cours sur les *fees*, sur le montant des *fees* ? Est-ce qu'il y a des réflexions en cours sur les secteurs réguliers ? Vous vous souvenez qu'on a eu beaucoup de discussions sur les *.bank*, sur les

.games, des secteurs pour lesquels il y a une régulation particulière pour protéger le consommateur ou protéger les enfants par exemple.

Et effectivement, je voudrais soutenir l'intervention des Pays-Bas quant aux demandes communautaires puisque les dossiers sont très difficiles à amener.

Enfin, je suis un peu inquiète sur l'intervention relative aux enchères. Je pense qu'à la fin, laisser l'attribution d'un nom à une question d'argent n'est pas représentatif de la... en tout cas, n'est pas dans l'intérêt public.

Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci la Belgique.

J'ai EBU.

EBU :

Je vais essayer d'être bref.

Nous avons déjà demandé par le passé, nous parlons de politiques publiques mais nous n'avons pas de données. Nous ne savons pas exactement ce qui a bien fonctionné, ce qui n'a pas bien fonctionné par rapport à la série précédente. Quand on parle de politiques publiques dans d'autres domaines, nous avons un certain nombre de données qui nous permettent de prendre des décisions mais ici, ces données ne sont pas fournies comme base des discussions.

Deuxième point, après la délégation de certains noms de domaine, le Conseil d'Administration a établi certains principes qui sont en conflit avec le guide de candidature. Donc vu l'évolution de l'interprétation de certaines règles, est-ce que dans les prochaines étapes de cette réflexion, est-ce que vous essayez de tirer des apprentissages de ce qui s'est passé ? Parce que je crois qu'il est très important de prendre en compte cela et je ne le vois pas dans cette version préliminaire.

MANAL ISMAIL :

Merci EBU.

J'ai le Canada et l'Iran. Le Canda s'il vous plaît.

CANADA :

J'ai une question très courte suivant une intervention précédente. Comment les résultats du rapport de la révision CCT seront pris en compte ? Parce qu'il faut pouvoir tirer des apprentissages. Je voulais savoir comment ces résultats seront pris en compte dans le rapport.

MANAL ISMAIL :

Merci le Canada.

Et dernière question de l'Iran s'il vous plaît.

IRAN :

Question... c'est une proposition. Je vous suggère, GAC, d'établir un groupe de travail entre 63 et 64, se pencher sur le rapport qui était disponible, préparer un suggestion pour la prochaine réunion du GAC,

quelles recommandations sur lesquelles nous sommes d'accord, quelles recommandations nous avons des difficultés et quelle sont les difficultés. Et entre temps, si c'est possible, les commentaires sur les recommandations que nous avons des difficultés à communiquer au groupe de monsieur Jeff. Sans ce groupe, c'est impossible de discuter, analyser toutes les recommandations. Et c'est dangereux ou même pas utile de dire que nous sommes d'accord ou que nous ne sommes pas d'accord. Il faut donner un détail, il faut donner une logique, il faut donner une raison pourquoi nous ne sommes pas d'accord avec telle ou telle chose et quel est le problème, les difficultés. C'est quelque chose que je vous propose. Sinon, malheureusement, il n'y a pas de temps.

Comme mon ami Jorge, je n'ai pas le temps pour être liaison parce que je suis occupé pour EPDP. Toutes les semaines, nous avons plusieurs réunions et malheureusement, je ne suis pas disponible. Mais comme Jorge, je suis d'accord pour participer dans un GAC en tant que groupe pour contribuer, pour collaborer mais je ne peux pas être le leader du groupe. Mais je vous demande s'il vous plaît de considérer d'établir ce groupe de travail. C'est la seule possibilité utile qui pourrait nous aider.

Je vous remercie beaucoup et merci Jeff pour toute la présentation que vous avez faite. Admiration, bravo, merci.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Kavouss. Si nous pouvons répondre très brièvement, Jeff ?

JEFF NEUMAN :

Oui, très rapidement, je vais un petit peu revenir en arrière par rapport aux questions.

Je soutiens la suggestion de Kavouss de créer un groupe de travail et autant Cheryl que moi-même, nous pouvons vous aider si vous le souhaitez. N'hésitez pas à nous dire comment nous pouvons vous aider. C'est une suggestion excellente.

Ensuite, pour ce qui est des résultats de la révision CCT, nous avons été en communication avec le groupe de travail CCT et nous sommes au courant des recommandations auxquelles ils vont aboutir. Nous avons donc déjà pris en compte ces recommandations même s'il y en a quelques unes qui sont encore en cours d'étude. Donc nous sommes en train d'examiner certaines autres recommandations et nous savons qu'il y en a d'autres qu'il faudra analyser. Donc nous sommes en train d'avoir une discussion par rapport à la manière dont ces recommandations vont rentrer dans notre travail. Et nous allons vous donner des informations plus actualisées dans les prochaines semaines.

Pour ce qui est des données, comme l'a bien dit le groupe de révision CCT, dans bien des cas, il n'y a pas de données disponibles. Nous recommandons donc qu'à l'avenir, les contrats permettent de collecter un certain nombre de données. Dans d'autres domaines, nous croyons avoir suffisamment de données mais si vous pensez qu'il y a d'autres données qui devraient être collectées, il ne faut pas hésiter à nous le dire ou si vous pensez à d'autres sources de données

que nous pourrions utiliser, ces informations seraient très utiles. Donc s'il y a des sources des données complémentaires, je pense que c'est très intéressant de pouvoir utiliser ces données.

Par rapport à la question que vous avez posée, comment juger du succès du programme, s'il a aidé la concurrence, s'il a encouragé la concurrence, ce n'est pas facile de déterminer cela à ce stade. Je pense qu'avec des séries ultérieures, ce sera plus facile peut-être d'obtenir des données qui nous permettent de faire une évaluation plus objective.

Ensuite, pour ce qui est des autres questions, nous avons eu des questions par rapport au secteur réglementé, par exemple .pharmacy ou des TLD vérifiés. Cela est pris en compte également. Je suis tout à fait d'accord avec le commentaire de la Suisse par rapport au fait que les réunions des sous-groupes ne doivent pas entrer en conflit avec les réunions du GAC. Je n'ai pas de contrôle sur cela mais je suis tout à fait d'accord avec votre commentaire et j'espère que nous pourrions parvenir à le faire. Cheryl et moi-même, nous nous portons volontaires à faire des webinaires, des appels, des téléconférences. Nous sommes ouverts à le faire si vous le souhaitez.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Jeff. Merci à tous d'avoir participé de manière interactive lors de cette séance.

La prochaine séance va commencer dans dix minutes. Essayons de nous retrouver dans cette salle à 10:35 pour notre discussion interne

sur le RGPD avant de recevoir le groupe qui participera à la séance suivante. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]